

Image not found or type unknown



Désaccord sur rapport d'expertise auto, suite à accident

Par **gabounette**, le **21/02/2008** à **16:07**

Suite à un accident mon véhicule est mis à la disposition de l'expert dans un garage agréé MACIF. Sans démontage, l'expert missionne des remises en état et retouches peinture sans procéder au changement des pièces endommagées. Par exemple la grille située sous la plaque d'immatriculation qui est enfoncée, mais pas cassée, est remise en place...Assuré tous risques avec franchise de 300€ j'ai du mal à accepter cet abus évident. Que faire ? Une contre expertise ? Merci de vos conseils. Aux dires du garagiste il s'agit d'une politique écologique des assureurs : " on répare, on ne remplace plus..."